

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL  
LORS DE SA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023**

<b>Numéro</b>	<b>Objet</b>	<b>Décision</b>
DEL2023_12_01	Modification du tableau des effectifs – suppression de poste à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2023	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_02	Modification du tableau des effectifs – avancements de grade année 2024	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_03	Réalisation d'un hébergement pour les internes et médecins remplaçants : demande de subvention auprès du Département	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_04	Demande de subvention au titre de la DETR/DSIL campagne 2024 – Réalisation d'une salle de danse, gym, yoga et d'un terrain multisport	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_05	Demande de subvention au titre du règlement d'aides aux équipements des communes du Département de la Vendée – Réalisation d'une salle de danse, gym, yoga et d'un terrain multisport	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_06	Demande de subvention au titre du fonds de revitalisation des centres-villes en Pays de la Loire – Réalisation d'une salle de danse, gym et yoga	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_07	Calcul du coût horaire de la masse salariale du service technique pour l'intégration des travaux en régie année 2023	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_08	Adoption des budgets de la Commune pour l'année 2024 : budget principal, assainissement, lotissement les Coteaux du Magny et lotissement les Coteaux du Magny II	<b>APPROUVÉE</b> <i>Pour le vote du budget principal</i> Par 18 voix POUR et 2 ASBTENTIONS <i>Pour le vote des autres budgets</i> <b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_09	Fixation des taux d'imposition 2024	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_10	Clôture du budget lotissement le Val de Smagne III au 31 décembre 2023	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_11	Tarifcation des locations de jardins à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
DEL2023_12_12	Décision modificative n° 2 du budget principal 2023	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité

**Date d'affichage en Mairie : le 21 décembre 2023**

**Date de mise en ligne sur le site internet de la Commune de SAINTE-HERMINE : le 21 décembre 2023**